

Méteren

Juin 2021
Gratuit

Contact 39



Voilà
l'été !



PAGE 3
ELECTIONS



PAGE 10
UN MUSICIEN ADMIS
AU CONSERVATOIRE
DE PARIS



PAGE 12
NOUVEAU BUREAU AU
COMITÉ DES FÊTES

- PAGE 2 **ÉDITO**
- PAGE 3 **VIE MUNICIPALE**
- PAGE 6 **ACTUALITÉS**
- PAGE 8 **TRAVAUX**
- PAGE 10 **VIE ASSOCIATIVE**
- PAGE 13 **VIE D'ÉCOLIER**
- PAGE 15 **ENVIRONNEMENT**
- PAGE 17 **MÉTEREN INFO**



Juin 2021
numéro 39

Publication gratuite éditée par la commune de Méteren

Mairie de Méteren : 03 28 49 04 08

Direction de la publication :
Elizabeth Boulet
Rédaction : Marylène Cleenewerck
Mise en page : Benoit Fache
Design graphique : En Voiture Simone
Tirage : 1100 exemplaires
Impression : Presse Flamande Hazebrouck

Édito



Chères Méterennoises, Chers Méterennois,

L'été se profile et avec lui le retour à la vie normale tant attendu. Nous sommes tous impatients de retrouver nos restaurants, terrasses, cinémas, salles de spectacle, lieux de loisirs, sorties entre amis et activités associatives.

A Méteren, les associations et la municipalité fourmillent déjà d'idées pour les prochaines festivités. Cette bouffée d'oxygène dans notre quotidien ne doit cependant pas nous faire oublier que le virus est toujours présent et qu'il nous faut désormais vivre avec. Certains gestes devront rester systématiques afin de nous protéger les uns les autres et la vigilance que nous y consacrerons évitera une recrudescence des contaminations. Il ne s'agit pas de relâcher notre attention et de faire comme si cette année écoulée n'avait pas eu lieu. Cette période nous aura appris beaucoup de choses sur nous-mêmes et notre société. Je retiendrai, en tant que maire, le formidable élan de solidarité envers les plus fragiles, la capacité d'adaptation des services municipaux et leur disponibilité ainsi que la compréhension et la patience des Méterennois. Si nous sommes heureux de pouvoir retrouver notre liberté, cet évènement sans précédent laissera probablement des traces pour certains de nos proches, amis ou voisins. Après plus d'un an de crise sanitaire, restons solidaires et soucieux des autres.

Elizabeth Boulet
Maire

Vie municipale

Les élections régionales et départementales 2021



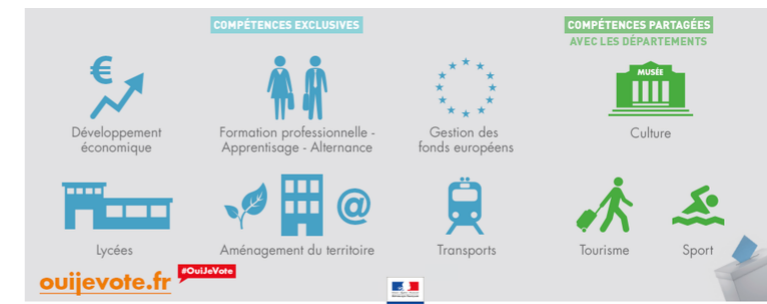
Attention les dates des élections ont changé. Elles auront lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021.

Qui dit 2 scrutins, dit 2 votes. Pour l'occasion le bureau 1 sera transféré dans la grande salle de la salle des fêtes alors que le bureau 2 se tiendra dans la salle du milieu plus spacieuse.

Pour respecter les gestes barrières, un sens de circulation sera mis en place dans chaque bureau afin de limiter les croisements de personnes. Pensez à vous munir d'un stylo afin de signer le registre d'émargement. La municipalité remercie les personnes qui se sont portées volontaires pour que cette journée puisse être organisée au mieux.

Pourquoi voter en juin ?

Parce que la Région a de multiples compétences :



Et que le Département a les siennes :



La procuration comment ça marche ?

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez donner procuration à une personne de confiance. Pour cela vous devez remplir un formulaire soit :

- En ligne : www.maprocuracion.gouv.org
- En imprimant le cerfa n°14952*02
- En complétant le formulaire sur place : gendarmerie, police, lieu accueillant du public défini par le préfet, tribunal dont dépend son domicile ou son lieu de travail.

Dans tous les cas vous devrez vous rendre dans un commissariat de police ou une gendarmerie muni d'une pièce d'identité pour faire valider votre démarche

La démarche doit être faite le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration.

ATTENTION :
Il est impératif de présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter (CNI, passeport...)
La carte électorale est utile mais pas obligatoire par la loi

Finances communales

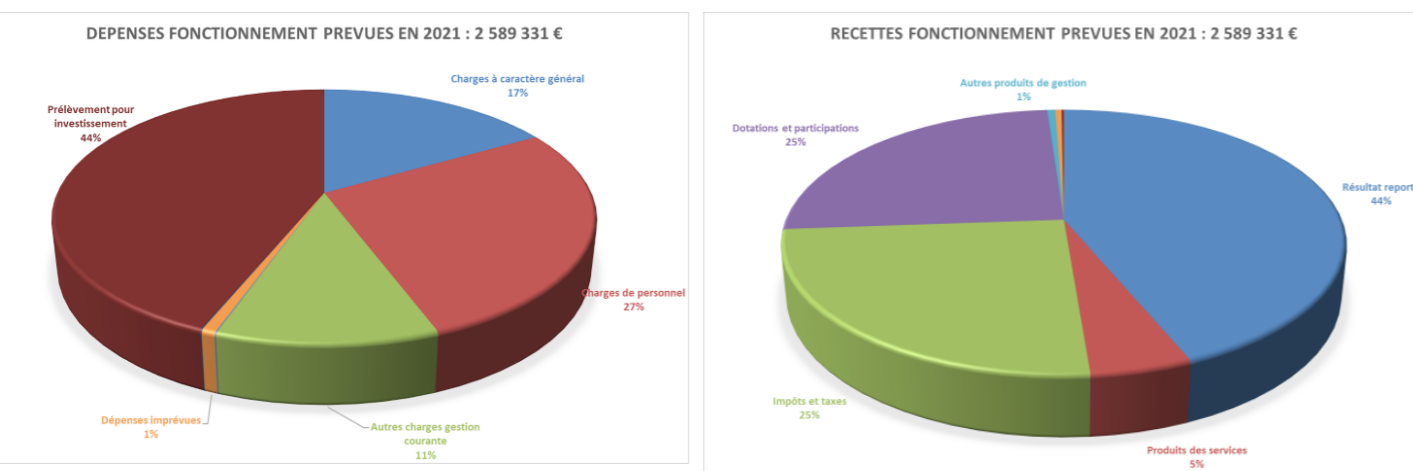
Compte administratif 2020

Budget prévisionnel 2021

Section de fonctionnement : dépenses courantes et récurrentes (fluides, fournitures, frais de personnel, indemnités des élus, subventions versées)

Le budget de fonctionnement prévu pour la commune de Méteren en 2021 s'élève à 2 589 331 €. La particularité de cette section est de présenter un prélèvement pour l'investissement (autofinancement pour les grands projets de travaux et d'évolution du patrimoine) très important – 44% du budget de fonctionnement.

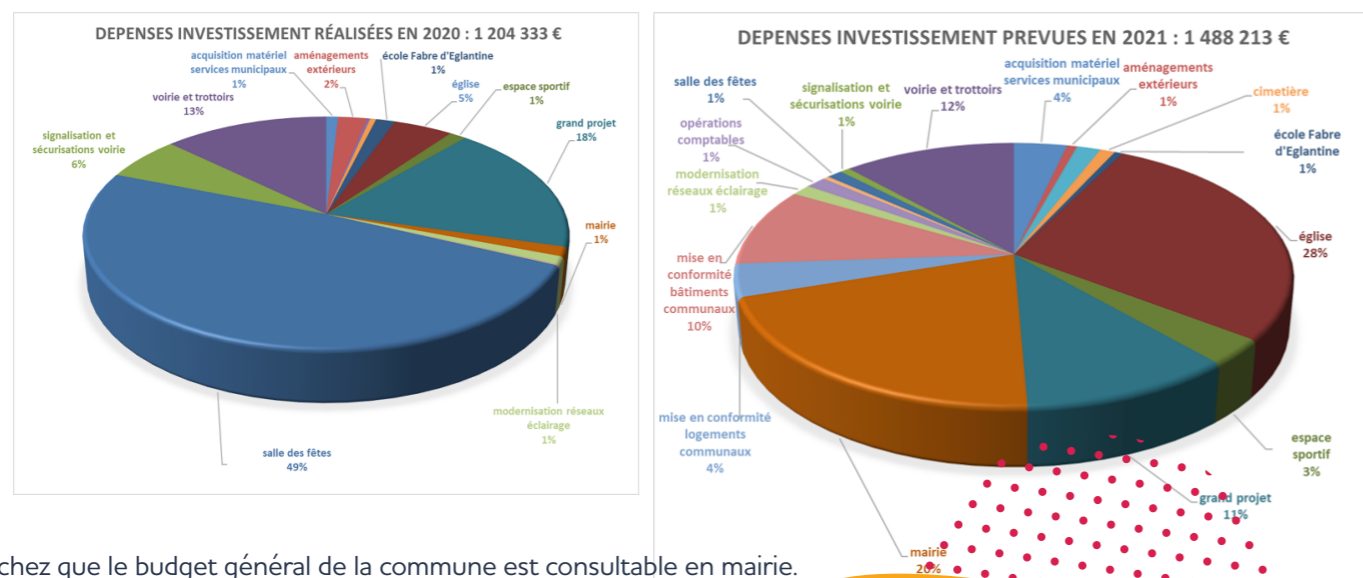
En observant la partie recettes, nous remarquons que cet autofinancement est constitué principalement de report, ce qui veut dire que les recettes propres de l'année compensent à elles seules les prévisions de dépenses annuelles.



Section d'investissement : dépenses de travaux et d'augmentation du patrimoine

Sur les graphiques ci-dessous vous trouverez la répartition par projet des dépenses réalisées en 2020 et de celles prévues en 2021 (1 488 213 €). Si la salle des fêtes a constitué la majeure partie des dépenses d'investissement 2020, ces dernières sont éclatées en plusieurs projets pour 2021.

A noter : les projets de travaux pour la mairie et la clocher de l'église ont fait l'objet d'autorisation de programme pour répartir les crédits de dépenses de ces projets sur les années 2021 et 2022.



Sachez que le budget général de la commune est consultable en mairie.

Témoignage d'un Méterenois

En cet été 1959 je revenais d'Algérie, la commune de Méteren avait demandé le remboursement des terres agricoles. Une commission était constituée qui comportait 3 agriculteurs dont mon père Gilbert Comyn. On commençait à parler d'un projet d'autoroute Lille-Dunkerque. De Lille jusqu'à l'Haeghe doorne l'itinéraire était sensiblement le trajet actuel mais ensuite le tracé se dirigeait vers Saint-Sylvestre Cappel en passant à l'ouest des 7 Ormes et de là, une branche vers Calais et une vers Dunkerque. Ensuite il fut décidé de faire l'autoroute A26 vers Calais et donc le tracé de l'autoroute A25 de l'Haeghe doorne partait droit sur Bergues par le tracé actuel que nous connaissons. Mais les responsables du département ont remarqué que ce changement de tracé avait un inconvénient pour aller vers Hazebrouck et ils ont décidé de faire un demi-échangeur pour aller vers Hazebrouck avec des expropriations complémentaires. En 1976 voyant la saturation progressive de la N42 vers Hazebrouck, la direction départementale de l'équipement a établi un projet de liaison Méteren- Hazebrouck-Saint-Omer à 2 fois deux voies. C'est ce projet que l'on réalise maintenant, un petit tronçon à la fois. Il fut décidé de faire un remboursement avec partage entre tous les exploitants. Le partage d'emprise n'était possible que dans la limite de 5 % de la surface remembrée comme la commune a fait ajouter aux 33 hectares d'autoroutes les 10,5 hectares de l'étang des 4 Fils Aymon, le terrain de sport de la ZAC du Carmel et la création de nouveaux chemins de remboursement. Les anciens chemins ruraux supprimés ou redressés ont été pris pour faire le lotissement des Peupliers... Le pourcentage était entre 4 et 5%, conforme à la réglementation. La commune de Méteren a décidé de confier la réalisation de ce remboursement à Ladislav Wladon géomètre à Wormhout.



1968 et la circulation commencera à l'automne 1971 sur ce tronçon. Les travaux commencèrent en 1969 sur la 7e section et la circulation démarrera à l'automne 1972.

Les agriculteurs prirent possession des nouvelles parcelles après l'enlèvement des récoltes de 1972. L'étang des 4 fils Aymons fut inauguré en 1976, le terrain de football et le bâtiment attenant furent réalisés au début des années 1970. Quant à la ZAC du Carmel elle fut construite à partir des années 1960, 1977 je crois. Les agriculteurs et les propriétaires terriens ont été indemnisés au 2e semestre 1977, après une intense activité syndicale. Les services de l'autoroute avaient provisionné l'argent sur un compte spécial qui produisait des intérêts mais la commune de Méteren n'avait pas prévu le financement. C'est cela je crois qui a retardé aussi longtemps les indemnisations.

Quant aux différents lotissements de Méteren je crois pouvoir donner approximativement les dates de réalisation :

- La rue Monseigneur Wicart vers 1970
- Les rue Commandant Klemer et rue Deconninck qui ont permis de reloger les habitants de la cité Beheydt qui a été rasé complètement, en 1972. Les maisons provisoires de 1920 avaient duré plus de 50 ans.
- Le lotissement des Peupliers a été réalisé en 1977
- Les Charmilles en 1975-1977
- La rue Marie Délie et les Manoirs vers 1990
- La Métairie vers l'an 2000
- La rue de la Brasserie et la rue du Hoog Weg vers 2005 et depuis le Moulin et la Lupuline.

Avec toutes ces constructions, plus toutes les zones artisanales la surface agricole s'est fortement rétrécie durant ce demi-siècle et Méteren a perdu beaucoup de son caractère rural ou tout le monde se connaissait. La réalisation de l'autoroute avec 2 échangeurs dans notre village l'a rendu très attractif et à progressivement occasionné une forte pression sur le foncier bâti ou le non bâti mais c'est une évolution... ce n'est pas une révolution !

Texte de Maurice Comyn, Souvenirs d'un ancien syndicaliste paysan.

Méteren étant à cheval sur 2 sections d'autoroutes A25 6e section Méteren-Nieppe et 7e section Méteren-Bergues cela a retardé le remboursement.

Les travaux de la 6e section commencent à l'automne





Campagne de dépistage

Si nous sommes aujourd'hui dans une situation sanitaire qui s'améliore, beaucoup de personnes sont encore quotidiennement contaminées par le virus de la covid. En ce sens, la municipalité avec l'appui de la croix rouge et des laboratoires Diagnostivie organise le 17 juin 2021 une journée de dépistage ouverte à tous.

Celle-ci aura lieu dans la salle des fêtes de 9H00 à 17h00



Centres de loisirs

À la suite du reconfinement du mois d'avril, les centres sur le thème d'Harry Potter ont malheureusement dû être annulés. Mais la bonne nouvelle est que ceux des grandes vacances sont maintenus, et qu'ils n'attendent que vous ! Les animateurs ont eu de belles idées, avec au programme des jeux, des activités sportives, mais aussi un mini-séjour en camping de prévu, de quoi plaire à tout le monde !

Ces centres se passent à la journée complète de 9h à 17h pour les 3-12 ans, et les après-midis de 13h30 à 17h pour les 12-17 ans.

Alors, soyez prêts, car les animateurs le sont pour accueillir les enfants durant le mois de juillet, et ils animeront les activités tout au long de la journée !



Médiathèque

La médiathèque de Méteren a proposé deux nouvelles sélections ces derniers mois. La première, pour les mois de mars/avril, concernait les œuvres de Baudelaire pour une occasion particulière : l'auteur était né 200 ans auparavant, en 1821. Cela vous a permis ainsi de découvrir ou redécouvrir ses œuvres incontournables, que ce soit pour les enfants ou pour les adultes.

En ce qui concerne la sélection du mois de mai/juin, elle mettait en avant les métiers anciens. Certains d'entre eux ont disparus aujourd'hui, et cela a été l'occasion de les mettre à l'honneur durant ces deux mois. Si vous voulez les découvrir n'attendez plus, il ne reste plus que quelques jours pour le faire !

La prochaine sélection sera consacrée à Jean de La Fontaine durant l'été avec une exposition et une sélection de livres.

Nouveautés : vous pouvez trouver un nouveau rayon presse, avec douze magazines. Une ludothèque sera mise en place d'ici l'été pour compléter l'offre.

Pour terminer, un nouveau mobilier, plus adapté, a été mis en place. Un poste informatique public avec accès internet est disponible pour vos démarches et recherches.

Pour rappel, l'adhésion au réseau de la Serpentine coûte 6€ l'année (seulement) pour les plus de 26 ans, et elle est gratuite pour les moins de 26 ans. L'inscription se fait directement à la médiathèque. Alors n'attendez plus !



Installation de la fibre

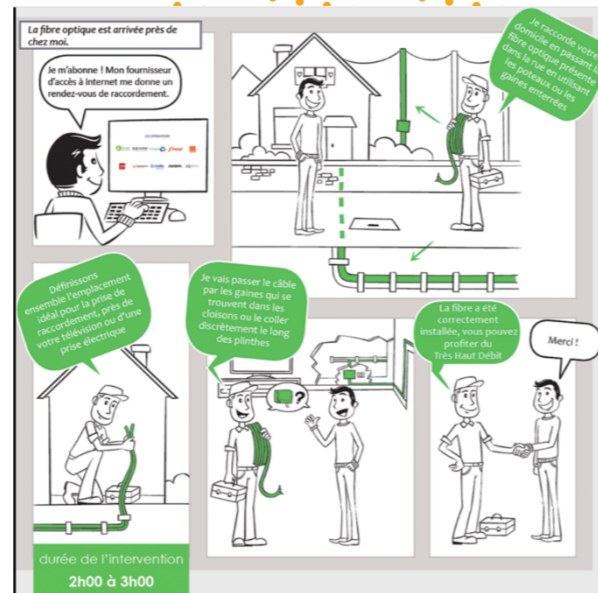
Comme vous avez pu le voir les câbles de la fibre sont en cours d'installation dans le village. Nous vous rappelons que ce n'est pas la commune qui est prestataire de cette mise en oeuvre, en cas de question vous pouvez vous rapprocher de : <https://capfibre.fr>

Le raccordement est gratuit sur le domaine public mais les travaux d'infrastructure sont à charge. Tous les logements sont raccordables mode d'emploi

- 1- Choisissez un fournisseur et souscrivez un abonnement
- 2- Prendre rdv avec le fournisseur pour effectuer le raccordement
- 3- Un technicien vient à domicile pour effectuer le raccordement

Pour savoir si vous êtes éligible à la fibre :
<https://capfibre.fr/je-teste-l-eligibilite-de-mon-adresse>

Pour contacter Capfibre : 0 800 159 162 (N° vert)



Voirie

Réfection de voirie de la rue l'Haeghedoorne



Travaux mairie

Début septembre, la mairie prendra ses quartiers rue l'Hagghedoorne. En effet votre mairie va faire peau neuve, les travaux de mise à la norme PMR (personne à Mobilité Réduite) dureront environ un an.



Travaux d'assainissement rue de l'Oseraie : résidence des Peupliers

C'est en un mois et demi que l'entreprise FTP de Dunkerque a réalisé un excellent travail Résidence des Peupliers, qui totalise 20 logements appartenant au Cottage. En effet, les ouvriers ont effectué le raccordement de leur logement au réseau public d'assainissement. Travail remarquable, exécuté dans le professionnalisme. Ils ont bien sûr rencontré quelques difficultés qu'ils ont su remédier. Les résidents, présents lors des travaux, ont très bien accueilli les ouvriers durant cette période. Mme le maire s'est également rendue sur place afin de voir les changements qui ont été fait, et rencontrer les résidents pour connaître leurs impressions sur ces travaux d'assainissement.



Choisissez un fournisseur d'accès Internet et souscrivez un abonnement.
Retrouvez la liste complète des opérateurs présents sur le réseau sur Capfibre

#01

Le raccordement à la fibre optique, c'est facile.

#02

Le fournisseur d'accès vous propose un rendez-vous pour effectuer le raccordement. 2 à 3 semaines entre la date de souscription et le rendez-vous de raccordement.

#03

Un technicien va se rendre à votre domicile pour effectuer le raccordement de votre logement.
Cette intervention dure en moyenne 2 heures.
Une fois raccordé profitez des services Très haut débit !

Depuis quelques semaines certaines associations ont à nouveau le droit de vous accueillir et ça c'est super ! Quelques-unes préfèrent vous donner rdv en septembre. Nous communiquerons sur leurs dates de reprise.

Harmonie et Ecole de musique

Le 23 avril dernier, notre professeur de trombone et musicien de l'harmonie municipale de Méteren, Abel François a reçu la meilleure nouvelle de sa jeune carrière de musicien.

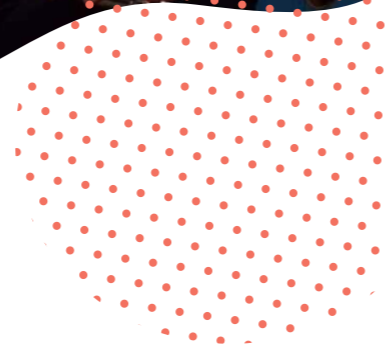
En effet, il vient tout juste d'être admis au prestigieux conservatoire national de Paris.

Après avoir commencé la musique dans le village à l'âge de 7 ans, il est entré à l'harmonie 5 ans plus tard en 2010. Ensuite tout est allé vite, conservatoire de Lille en 2014, Bac TMD (musique) en 2018, puis il passe par l'école supérieure de musique et de danse des hauts de France de 2019 à 2021.

La musique : c'est sa passion, c'est aussi son métier depuis 2016 il donne des cours à l'école de musique et depuis 2020 il est devenu professeur au conservatoire de Valenciennes.

Dès cet été, vous pourrez l'entendre jouer avec l'orchestre français des jeunes (OFJ) et on l'espère encore un peu avec les musiciens de l'harmonie de Méteren.

Bravo à toi Abel pour ce beau parcours qui n'est que le début d'une belle carrière



« Atout Jeune »

Géant des 4 fils Aymon

A l'annonce de sa dissolution, l'association « Les amis d'Aymon » a proposé à l'équipe Atout jeune d'hériter de son géant des 4 fils Aymon. Ce géant emblématique de Méteren est né le 25 juin 2000 et représente les 4 héros médiévaux Renaud, Aalard, Guichard et Richard, fils du duc Aymon et vassaux de Charlemagne. En 2002, un spectacle « son et lumière » retraçant leur histoire a eu lieu à l'étang de notre commune qui porte leur nom. Si certains Méterenois se souviennent bien de son baptême et de sa présence dans le village, le géant n'a connu que peu de sorties lors de ces dernières années, notamment en raison de la difficulté à transporter sa structure lourde et métallique. L'association Atout Jeune s'engage à tout mettre en œuvre pour conserver cet élément important de notre patrimoine.



Méteren Beach Festival

En raison du contexte sanitaire actuel et après une première annulation en 2020, l'association s'est réunie à distance pour réfléchir au maintien ou non du Méteren Beach Festival 2021.

Face aux incertitudes et ne souhaitant pas proposer aux visiteurs une version du festival qui serait moins attractive que dans un contexte normal (restrictions sanitaires, distanciation sociale...), les organisateurs sont contraints de reporter à nouveau cet événement, que l'on sait tant attendu par petits et grands.

C'est pour cette raison que nous vous donnons rendez-vous les 24-25 et 26 juin 2022 pour la prochaine édition du Méteren Beach Festival. Encore un peu de patience et l'association promet un week-end riche en rebondissements, avec des structures de plus en plus impressionnantes et de nouvelles surprises au programme. En attendant ce grand retour, l'association espère pouvoir contribuer aux autres événements qui auront lieu sur la commune hnj'd'ici la fin de l'année sous réserve des conditions sanitaires.





Comité des fêtes

Suite à la démission du président du Comité des Fête, c'est tout logiquement qu'une assemblée extraordinaire a eu lieu ce lundi 7 juin.

Voilà donc la composition du nouveau bureau de l'association :

- Président : Michel Devulder
- Vice-président : Marc Descamps
- Trésorier : Bruno Traisnel
- Secrétaire : Madeleine Van-Tornhout

Le nouveau bureau souhaite dynamiser l'image du Comité des Fêtes, mutualiser les compétences et les idées des bénévoles.

Les membres de l'association ne souhaitent pas encore annoncer d'évènement mais travaillent d'arrache pied pour en organiser aussi vite que possible.

L'appel est lancé aux nouvelles idées et le comité donne rendez-vous aux habitants souhaitant s'investir dans l'aventure.

La municipalité souhaite un bel avenir à ce nouveau groupe et longue vie au Comité des Fêtes.

Comité des Fêtes



Comité des fêtes :

Le comité des fêtes recherche des bénévoles pour l'aider dans l'organisation et la réalisation des festivités sur la commune.

Vous pouvez les contacter par mail : cdf.meteren@gmail.com



Chasse aux œufs à l'école

Merci à l'association des parents d'élèves et au comité des fêtes de la commune pour la dotation en chocolat.



Activité 2 roues pour les GS et CP

Restauration scolaire

Dans le cadre de l'évolution du mode d'approvisionnement du restaurant scolaire, nous sommes à la recherche de producteurs locaux afin d'étoffer notre catalogue de fournisseurs. N'hésitez pas à nous envoyer un message à contact@ville-meteren.fr

Le 100ème jour d'école

On fête le 100ème jour de classe en...comptant, préparant le matériel pour réaliser des constructions de 100 pièces, en effectuant une course relais de 100 tours de cour en courant, en roulant... Fin de journée avec un bon gouter





Cadeaux pour les élèves de CM2

Cette année la municipalité innove en offrant non pas un mais 3 cadeaux aux élèves qui vont quitter les écoles primaires du village. Ils recevront une gourde, une clé USB et un sac à dos pour partir bien équipé au collège.



A la découverte du patrimoine de Méteren :

Les élèves de maternelle ont découvert le géant de Méteren : le géant des 4 fils Aymon. Après avoir décrit son costume, ils ont réalisé leur propre géant en assemblant toutes les parties du corps. Quel beau résultat !



Découverte de la nature au printemps :

Fin mars, la classe de GS-CP a profité de la météo estivale pour faire une promenade au grand air. Nous avons observé la nature et repéré les indices qui montraient que l'on était au printemps.



Semaine des maths :

Du raisonnement à la recherche en passant par le calcul, les élèves de la maternelle au CM2 ont eu l'occasion d'aiguiser leurs compétences scientifiques à l'occasion de la semaine des maths en mars. Au programme escape game numérique, énigmes et autres petites enquêtes.



Spectacle d'Hugues Fantino :

Vendredi 12 mars nous avons eu la chance d'assister à un spectacle d'Hugues Fantino par classe intitulé « Chœur à cœur » en lien avec notre parcours d'année sur la réalisation de notre partition.



Portes-ouvertes :

Au vu des conditions sanitaires nous avons réalisé des portes-ouvertes virtuelles que vous pouvez visionner sur le site de l'école : ecole-sainte-marthe.e-monsite.com

Spectacle CCFI

Les CM1-CM2 remercient la CCFI pour le spectacle qui leur a été offert. En raison des conditions sanitaires, les élèves ne pouvaient pas se déplacer à l'espace Flandres. Malgré tout, le spectacle « not quite midnight » de la compagnie « cas public » de Montréal s'est invité sur l'écran de la classe. Un univers surprenant de danse contemporaine, de musique, de jeux de lumière à travers le conte de Cendrillon, juste quelques heures avant minuit... Une belle découverte, merci la CCFI !



L'école Ste Marthe devrait, si les conditions sanitaires le permettent, faire leur fête de fin d'année le dimanche 20 juin 2021.



De la beauté dans nos fossés :

En Flandre nous pouvons admirer sur les bas-côtés des routes, dans les fossés et dans les haies une grande quantité de plantes sauvages. Certaines ont aussi des parfums puissants. Parmi celles-là on peut citer la menthe aquatique dans les fossés et les prairies permanentes non drainées, l'alliaire (*allaria officinalis*) à l'odeur d'ail et aussi le lierre terrestre (*Glechoma hederacea*) sur les bords de routes. Les fleurs de tilleuls sont aussi très odorantes et accueillent une multitude d'insectes butineurs. Enfin dans les haies on peut sentir les fleurs de sureau noir dont on peut faire des sirops et aussi celles blanches de l'aubépine qui fleurissent au mois de mai.



Les haies qui clôturaient les pâtures étaient composées en majorité d'aubépines. C'est sans doute pour cela que deux rues de notre commune portent son nom : Rue des Aubépines et rue de l'Haeghedoorn en flamand ! Pour voir et sentir plus souvent ces plantes il faudrait gérer différemment les lieux où elles vivent. Faucher moins tôt en saison les bas-côtés des routes. Ne pas tailler tous les ans les haies et laisser grandir les arbres comme les tilleuls qui peuvent devenir majestueux.

Conseil : Ne jetez plus des tontes de pelouses sur les bords de routes ou dans les fossés car elles étouffent les plantes sauvages, incorporez-les à un composteur !

Texte : JM Calcoen





Lessive et Adoucissant Maison	
<p>Pourquoi se donner le mal de fabriquer ces produits alors qu'on en trouve tant dans le commerce ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par souci d'économie - Pour échapper aux substances chimiques dont regorgent lessives et adoucissants 	
Une lessive à faire soi-même	Un adoucissant tout doux
Comment procéder ?	
<ul style="list-style-type: none"> - Faites bouillir 2 litres d'eau, versez en pluie 150 g de savon de Marseille râpé ou en paillettes et remuez à feu doux jusqu'à obtention d'un mélange homogène. - Laissez un peu tiédir, ajoutez 1 litre d'eau et 2 cuillerées à soupe de bicarbonate de soude puis remuez énergiquement. - Versez avec un entonnoir dans un ancien bidon de lessive. 	<ul style="list-style-type: none"> - Prenez une bouteille de 1,5 litre. - Transvasez avec un entonnoir 50 cl d'eau tiède et 2 cuillerées à soupe de bicarbonate de soude, secouez pour dissoudre parfaitement la poudre. - Ajoutez 30 cl de vinaigre blanc puis 10 gouttes d'huile essentielle de lavandin ou de citron (facultatif). - Attendez que l'effervescence se calme avant de fermer.
	Les bons dosages
<ul style="list-style-type: none"> - Agitez bien avant chaque usage. - Mettez environ 1 verre à moutarde (15cl) de produit dans le bac de la machine ou la boule doseuse. 	<ul style="list-style-type: none"> - Remuez avant chaque utilisation. - Versez environ 1 verre (10 cl) dans le bac à assouplissant de la machine.



Dépôts sauvages

Depuis quelques temps maintenant, nous avons remarqué que des personnes se servaient de notre belle campagne comme dépotoir et nous ne le tolérerons pas. En effet, il y a eu des dépôts sauvages de déchets sur la commune mais aussi des dépôts à côté de la benne à déchets verts. Nous vous rappelons qu'une benne est réservée pour collecter vos déchets récupérer vos déchets, et qu'il est interdit de jeter vos ordures dans la nature, cet acte est passible d'amende. Merci aux habitants respectueux des lieux !



Nuissances sonores

Pénibles, insupportables, les aboiements qui surviennent en plein milieu de la nuit vous portent sur les nerfs. Pendant la journée ou parfois la nuit, le propriétaire du chien de votre voisin est absent et le chien aboie sans arrêt. Voici quelques petits conseils pour remédier à cette situation :

- Essayer de discuter avec le propriétaire du/des chien(s) concernés. Il faut garder en mémoire qu'un chien peut aboyer pour de multiples raisons, dont l'ennui ou le stress d'être seul sans son maître et que dès lors le propriétaire revenu, le chien aboie de manière ponctuelle. Dans cette situation, le propriétaire n'a probablement pas conscience de la nuisance que cause son chien lorsqu'il est absent et une simple discussion sera probablement la meilleure des solutions.
- Expliquer à votre voisin que son chien génère une nuisance sonore et que cela vous dérange vraiment. Au besoin unissez-vous, faites la démarche à plusieurs. En effet si d'autres voisins ressentent la même gêne, ensemble vous serez plus convainquants. Dans le meilleur des cas, une fois mis devant le fait accompli votre voisin prendra les mesures nécessaires pour régler le litige (dressage, aménagement de l'espace dédié au chien, cours d'éducation canine).
- Si malgré tout, rien n'y fait dans le cas où aucune solution ne serait mise en place par le propriétaire du chien pour limiter la nuisance, contactez les services de la Gendarmerie, le propriétaire pourrait être condamné à verser une amende forfaitaire de 68 euros voir plus. (Article R623-2 du Code Pénal, Article R1334-31 du Code de la Santé Publique)

A noter que ce qui est valable pour les nuisances sonores des animaux de compagnie et valable pour les bruits liés aux tontes de pelouses ou encore à la musique lors des fêtes privées.





VOUS RECHERCHER UN EMPLOI ? UNE FORMATION ?

Le PLIE Flandre Lys propose aux personnes volontaires qui le souhaitent de bénéficier d'un accompagnement complet et gratuit.

QUI EST CONCERNÉ ?

- Vous habitez dans une commune proche de Bailleul.
- Vous avez plus de 26 ans et êtes motivé pour trouver un emploi durable.
- Vous rencontrez des obstacles pour votre projet professionnel et souhaitez un appui dans vos démarches.

QUELS OBJECTIFS ?

- Un accompagnement personnalisé proche de votre lieu de résidence : notre priorité est de répondre à vos besoins et de vous épauler dans la réussite de votre projet d'emploi ou de formation.
- Une mise en relation directe avec les employeurs et des propositions d'offres d'emploi correspondant à vos compétences.

A QUEL ENDROIT ?

Notre référente intervient à Maison des Vraies Richesses de Bailleul le lundi et le mercredi.

COMMENT M'INSCRIRE ?

- Prenez tout simplement rendez-vous en téléphonant au 03.20.10.97.80.
- Vous pouvez aussi nous écrire à l'adresse mail contact@plieflandrelys.fr.

La personne que vous rencontrerez sera Eudoxie Delhuielle, référente de parcours du PLIE.

Association ADMR



L'association ADMR, basées à Strazeele, propose un service d'aide et d'accompagnement des séniors dans les tâches du quotidien, que ce soit pour le ménage, le repassage, l'aide aux courses, aide à la préparation du repas ou encore une aide au lever et au coucher.

Horaires d'ouverture :

- Lundi de 8h30 à 12h
- Mardi à jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30
- Vendredi de 13h à 16h30

Coordonnées :

- Adresse : 62 Deuwel Straete, 59270 Strazeele
- Téléphone : 03.28.43.55.46
- Mail : Contact.strazeele@fede59.admr.org
- Site internet : www.admr.org

SPA : pourquoi stériliser son chat ?



La stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal. Le chat est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité.

En 4 ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons.

Chaque année, les refuges recueillent des milliers de chatons qu'ils tentent de sauver et placer à l'adoption. **Stériliser son chat, c'est participer à rompre ce cycle de l'abandon des animaux.**

Une stérilisation permet :

- une meilleure relation entre le chat et sa famille : un chat non stérilisé développe rapidement un comportement qui génère des désagréments pour son propriétaire.
- une diminution de la chasse par le chat : la petite faune sauvage est mieux préservée. Un chat non stérilisé a tendance à s'éloigner davantage du domicile de son propriétaire. Il est confronté à un risque plus élevé d'accident.
- une diminution conséquente du nombre des abandons.

À partir de quel âge peut-on stériliser un chat ?

L'opération réalisée par un vétérinaire peut être réalisée à partir de l'âge de huit semaines.

Canicule

L'été arrive et les risques de canicule aussi. Dans les jours de canicule, n'oubliez pas de bien vous protéger en restant dans un endroit frais et en n'oubliant pas de boire de l'eau régulièrement. Nous vous rappelons qu'un registre canicule est disponible en mairie afin de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Si vous souhaitez vous inscrire ou inscrire un de vos proches sur ce registre, appelez l'accueil de la mairie au 03 28 49 04 08. Un formulaire d'inscription est également disponible sur le site de la commune via Vie quotidienne/Nos séniors, à envoyer à la mairie une fois rempli.



AIDEZ VOTRE ENFANT À GRANDIR EN BONNE SANTÉ



Votre enfant présente un surpoids ou votre médecin a repéré un risque d'obésité...

Rassurez-vous ! Il est possible d'agir pour aider votre enfant à grandir en bonne santé.

C'EST LA MISSION RETROUVE TON CAP !

Pour le bien-être et la santé de votre enfant, votre médecin peut vous proposer un accompagnement gratuit et personnalisé, pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

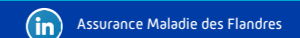
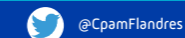
Destiné aux enfants de 3 à 8 ans, cet accompagnement commence par un bilan diététique, éventuellement complété par d'autres bilans : activité physique et/ou psychologique.

Puis selon les besoins de votre enfant, des rendez-vous de suivi peuvent être mis en place. Ce sera l'occasion de faire le point sur son rythme de vie : ses activités, ses habitudes alimentaires, son sommeil et son bien-être...

Tous les bilans et rendez-vous de suivi sont réalisés par des professionnels

A ce jour, plus de 1 600 enfants ont ainsi pu être suivis dans le Nord et le Pas-de-Calais et bénéficier d'un accompagnement personnalisé !

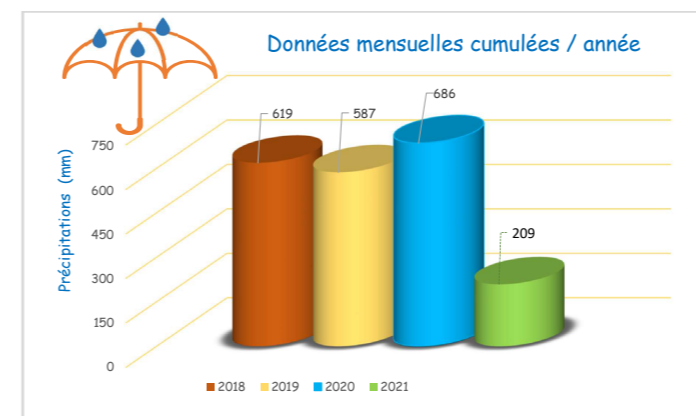
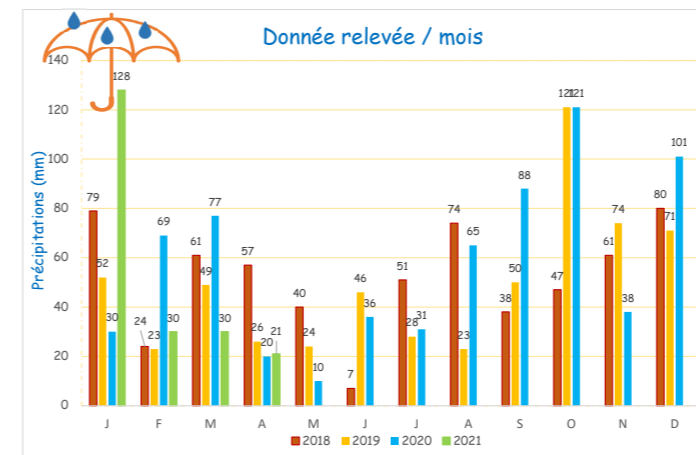
Suivez l'actualité de votre CPAM



ameli.fr

Pluviométrie

Représentation graphique de la pluviométrie sur notre commune par Mme Bénézech grâce aux relevés de Mr Ponsel, elle permettra dorénavant de visualiser l'évolution mensuelle des précipitations.



Mairie de Méteren
Place César HERREMAN
59 270 Méteren

T. 03 28 49 04 08
contact@ville-meteren.fr

Ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30-12h00
Mercredi :
8h30-12h00, 13h30-17h00
(sauf vacances scolaires : fermé le mercredi après-midi)
Samedi :
9h00-12h00

Agence postale communale
Du lundi au samedi jusque 11h45

Dépistage exceptionnel de la Covid-19 dans votre ville

Gratuit et sans rendez-vous

Munissez-vous de votre carte vitale et pièce d'identité.

Dans l'attestation de déplacement, cochez le motif « consultation et soins ».

L'Agence régionale de santé et votre commune vous facilitent
l'accès aux tests de la Covid-19. Rendez-vous à

MÉTEREN
Salle des fêtes
Rue Nationale

JEUDI 17 JUIN
de 9h à 17h